



Inscription de l'étudiant en BTS ou en CPGE

A retenir...

BTS ET CPGE

Rentrée scolaire :

Les informations sur le jour de la rentrée (date, horaire, lieu) seront mises en ligne sur le site du lycée fin août.

Bourses de l'enseignement supérieur :

Les étudiants bénéficiaires de la bourse du C.R.O.U.S. déposeront leur notification conditionnelle (document du C.R.O.U.S.) soit le jour de leur inscription, soit à partir de la rentrée, au Bâtiment H – Entrée secrétariat pôle du Supérieur.

Numéros de téléphone et sites utiles :

C.L.O.U.S. de Toulon - 04 94 08 83 00

<https://www.crous-nice.fr/crous/nous-contacter/>

<https://www.crous-nice.fr/aides-sociales/demander-une-aide-financiere-ponctuelle/>

La Maison de l'Étudiant de Toulon - 04 83 16 65 20

<https://toulon.fr/toulon-pratique/proxy/maison-de-l-etudiant-de-l-information-jeunesse>

CPGE SEULEMENT

Révisions, listes des ouvrages à se procurer, conseils de lecture pour les premières années :

Ces informations seront publiées début juillet sur le site du lycée.

Double inscription à l'Université :

Les procédures relatives à la double inscription – obligatoire - à l'Université seront explicitées et organisées durant le mois de septembre. Le système des dispenses fera également l'objet d'une présentation des professeurs et de la direction du lycée.